

Reconnaissance des études suivies par les citoyens des Etats Membres de l'Union européenne, pour l'admission dans un établissement d'enseignement supérieur en Roumanie - niveau master ou doctorat

Dépôt du dossier

- [à l'institution d'enseignement supérieur](#)
- [Bureau du Registraire du Ministère de l'Education Nationale](#)

Horaire: **Lundi-Jeudi**, 09:00-11:00 et 14:00-16:00 | **Vendredi**, 09:00-11:00

- **par courrier:**

[Bureau du Registraire du Ministère de l'Education Nationale](#),
rue Spiru Haret, no. 10, Secteur 1, 010176 Bucarest



Éléments constitutifs du dossier / Vérification des documents

1. [Formulaire de demande](#);

2. Document d'étude pour équivalence / reconnaissance:

- photocopie, si l'acte d'étude est en roumain / anglais / français / espagnol / italien
- photocopie et traduction notariée en langue roumaine pour les autres langues étrangères

3. Supplément au diplôme / relevé de notes ou autre document d'étude montrant la parcours scolaire - dans le cas où est demandée la reconnaissance de la spécialisation ou du domaine d'étude qui n'est pas mentionné sur le diplôme:

- photocopie, si l'acte d'étude est en roumain / anglais / français / espagnol / italien
- photocopie et traduction notariée en langue roumaine pour les autres langues étrangères

4. Autres documents pertinents, le cas échéant

Exemple:

- [le certificat d'authenticité délivré par le Ministère de l'éducation des diplômes de la République de Moldavie](#) pour les diplômes émis avant 2008

- pour la reconnaissance des études partielles (dans les cas des documents d'étude obtenus dans les pays tiers): syllabus de cours terminés, la description complète des cours / sujets étudiés: photocopie pour les langues roumain / anglais / français / espagnol / italien et traduction certifiée en roumain pour d'autres langues étrangères.

5. Les pièces d'identité, en photocopie:

- passport
- epreuve d'identité – carte d'identité ou livret d'identité
- document attestant le changement du nom (selon le cas), en photocopie (langues roumaine / anglais / français / espagnol / italien) et traduction certifié (pour les autres langues)

6. Frais d'évaluation de 50 lei - en photocopie

Le paiement en Lei des frais de traitement est possible, au choix, au Bureau du Casier du CNRED (horaire : lundi à jeudi, entre 9:00-12:00 et 13:00-15:00) ou par virement bancaire ou mandat postal, en précisant le numéro de compte ci-dessous :

Bénéficiaire: Ministère de l'Éducation Nationale

Code fiscal: 13729380

Banque: Activité du Trésor et de la Comptabilité Publique de Bucarest - ATCPMB

Code IBAN: RO86TREZ70020E330500XXXX

Code SWIFT: TREZROBU

Code BIC: TREZ

Le paiement est aussi possible en Euro par virement bancaire en précisant le numéro de compte ci-dessous :

Bénéficiaire: Ministère de l'Éducation Nationale

Code fiscal: 13729380

Banque: Banque Commerciale Roumaine - BCR, agence bancaire Sala Palatului

Code IBAN: RO35RNCB0080005630300077

Code SWIFT: RNCBROBU

Code BIC: RNCB

Les frais en Euro sont calculés au [taux de change Leu - Euro affiché par BNR](#) à partir du jour où le transfert bancaire est effectué.

Important: Le numéro IBAN ainsi que le nom de l'applicant et de l'employeur (le cas échéant) doivent être mentionnés sur la preuve de paiement!

Authentification des documents d'études soumis à la reconnaissance/équivalence

1. Pour les diplômes de la République de Moldova ne sont pas nécessaires l'apostille ou la légalisation. Les diplômes délivrés avant 2008 (et les diplômes délivrés après 2008 qui ne peuvent être [vérifiées par le portail](#)) seront accompagnés par le [Certificat d'authenticité délivré par le Ministère de l'Education de la République de Moldova](#) dans l'original;

2. pour [les Etats signataires de la Convention de La Haye](#), les documents d'études soumis à l'équivalence/reconnaissance doivent comporter [l'Apostille de La Haye](#) délivrée par [les autorités compétentes de ces Etats](#); es documents d'études d'Italie, Grèce, Espagne, Portugal et Chypre devront comporter l'Apostille de La Haye, les autres Etats Membres de l'Union européenne faisant exception;

3. pour les Etats non-signataires de la Convention de La Haye, les documents d'étude seront [super-légalisés](#) ou accompagnés par le Certificat d'authenticité issu par les autorités compétentes du pays d'origine;

- la légalisation s'applique par le Ministère des Affaires Etrangères du pays d'origine et l'Ambassade / le Bureau Consulaire de la Roumanie dans le pays d'origine, et le Ministère Roumain des Affaires Etrangères; pour les pays ayant pas de missions diplomatiques de la

Roumanie ou qui n'ont pas des missions diplomatiques en Roumanie, les documents de l'étude seront approuvés par le Ministère de l'éducation et le Ministère des affaires étrangères du pays de délivrance;

- l'exemption de la légalisation est autorisée en vertu de la loi d'un traité international auquel la Roumanie est partie ou sur une base de réciprocité.

[Liste des états qui sollicitent l'apostille ou la légalisation](#)

Évaluation du dossier

L'évaluation des documents et la décision du CNRED est faite au plus tard 30 jours à compter de la présentation du dossier complet.

Cette période peut être prolongée en conséquence dans les contrôles supplémentaires ou pour une expertise externe.

Délivrance du certificat

Heures d'ouverture: Lundi - Jeudi, 9:00 à 12:00 et 12:30 à 14:00

- à [l'université](#)
- au siège [CNRED](#),

[rue Spiru Haret, no. 12, Secteur 1, 010176 Bucarest](#)

Centre national pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes

- **par courrier**, à l'adresse indiquée dans la demande
- **par courrier rapide** - payé à votre destination - le service de messagerie est contracté par le demandeur

L'attestation est délivrée au titulaire ou à une personne autorisée par mandataire.

La procédure de Reconnaissance des études suivies par les citoyens des Etats Membres de l'Union européenne, pour l'admission dans un établissement d'enseignement supérieur en Roumanie - niveau master ou doctorat peut être consultée dans [le Guichet Unique électronique](#).